Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie = Swiss journal of sociology

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Soziologie

Band: 41 (2015)

Heft: 2

Artikel: Quand le moral s'effondre sous la dette : l'expérience de l'endettement étudiant chez les jeunes adultes à Montréal

Autor: Pérez-Roa, Lorena

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-814145

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Quand le moral s'effondre sous la dette : l'expérience de l'endettement étudiant chez les jeunes adultes à Montréal

Lorena Pérez-Roa*

1 Introduction

Autant dans la littérature savante que dans les représentations du sens commun, l'appréciation du recours au crédit par les jeunes repose sur une distinction surprenante : le fait de s'endetter pour faire des études est considéré comme faisant partie du parcours-type des jeunes et est publiquement encouragé, alors que le crédit à la consommation suscite de la méfiance et de la suspicion. Par exemple, au Québec, les chiffres concernant la possession de cartes de crédit et le niveau d'endettement des jeunes[1] inquiètent de plus en plus les acteurs économiques et politiques. En revanche, l'augmentation de l'endettement étudiant est socialement légitimée (Posca 2010 ; IRIS 2012). Cette distinction est en fait contestable et les explications qui suivent vont permettre d'expliquer pourquoi.

La dette dite de consommation des jeunes Québécois est souvent attribuée à leur faible « compétence financière », à leur attitude positive face au crédit et à l'endettement en général, à leur conduite consumériste, ainsi qu'au faible niveau de connaissances qu'ils ont en matière de crédit (Lachance et al. 2005 ; Conseil permanent de la jeunesse 2010). C'est pour ces raisons qu'en 2011, le gouvernement québécois a proposé des modifications à la Loi de protection des consommateurs dans le but de moderniser les règles relatives au crédit à la consommation et de lutter contre le surendettement des consommateurs (Office de la protection du consommateur 2011). L'endettement des consommateurs est perçu dans la sphère publique comme un problème contre lequel il faut lutter.

A cause des coûts de plus en plus élevés des études postsecondaires au Canada, le pourcentage de diplômés ayant contracté des prêts d'étude entre 1995 et 2005 a augmenté de 49 % à 57 % (Luong 2010, 14). Bien que cette augmentation puisse avoir des effets négatifs sur la fréquentation scolaire et la santé financière des diplômés (Dubois 2006 ; Martin et Ouellet 2011 ; FEUQ 2011 ; IRIS 2012), ces effets négatifs sont considérés comme secondaires en regard des bénéfices futurs que l'endettement pour études est censé apporter aux jeunes. L'hypothèse « si tu étudies, tu auras un diplôme et donc un bon emploi » reste omniprésente dans le discours public même

* Ecole de Travail Social, Université Alberto Hurtado, CL-8340575 Santiago du Chili, loperezr@uahurtado.cl.

1 Voir à ce sujet : Lachance et al. (2005) et Union de consommateurs (2005).

si certains chercheurs, et les données statistiques, révèlent qu'il s'agit d'une hypothèse désuète (Lemay 2000 ; Lemay 2001 ; Lemay 2010). Les travaux de divers auteurs rattachés à la sociologie de la jeunesse au Québec (Deniger 1996 ; Charbonneau 2006 ; Bernier 2007 ; Bourdon et Vultur 2007 ; Noiseux 2012) témoignent du fait que le mécanisme d'intégration sociale des jeunes par le travail salarié est enrayé. Si l'on regarde du côté des chiffres, les résultats d'une étude portant sur le travail rémunéré et non rémunéré menée par Statistique Canada (2011) nous montrent que l'écart économique intergénérationnel s'est creusé en 30 ans. En effet, à l'âge de 20 à 29 ans, les membres de la génération Y (nés entre 1981–1990) étaient plus susceptibles d'être aux études et de vivre chez leurs parents que leurs homologues des deux générations précédentes. Cette génération Y, soit les 25–34 ans, était en outre 12 % plus pauvres en 2005 que les 25–34 ans en 1984, alors que les générations précédentes, qui ont 45–54 ans et 55–64 ans en 2005 ont vu leur richesse augmenter rétrospectivement de 53 % et de 69 % durant la période 1984–2005. Par ailleurs, au Canada la population titulaire d'au moins un baccalauréat a augmenté de 10.7 % pendant la même période, mais les emplois qualifiés n'ont pas augmenté aussi vite. Il n'est donc pas certain que cette génération Y trouve les emplois qualifiés nécessaires pour rembourser les dettes contractées pour faire des études. Elle risque dès lors de continuer à s'appauvrir par rapport aux générations précédentes. Pourtant au Québec, l'endettement étudiant continue d'être considéré comme un moyen légitime d'accéder à l'éducation universitaire et, par la suite, à des positions professionnelles rémunératrices.

Les appréciations discordantes concernant l'endettement des jeunes reposent sur l'idée qu'il y aurait deux types d'endettement requérant par conséquent des réponses politiques différenciées. Mais, ces appréciations ne considèrent pas pour autant le fait que ces deux modalités d'endettement sont présentes dans le parcours normal des étudiants universitaires au Québec. En effet, selon les résultats d'une enquête élaborée par la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ 2011) sur l'endettement étudiant, on apprend qu'une part importante des étudiants doit s'endetter de plusieurs manières pour réussir à compléter leur projet d'étude. Selon ces données, la principale source d'endettement est le programme québécois « prêts et bourses » (47 % du total), suivie des dettes auprès des institutions financières (35 %) puis enfin des dettes auprès de leur famille ou de leurs proches (17 %). Quant au nombre de sources d'endettement, 36 % des étudiants ne présentent qu'une seule source de dettes ; 22 % en cumulent deux, alors que 7 % cumulent les trois sources identifiées. Par ailleurs, 65 % des étudiants s'attendaient à finir leurs études avec au moins une dette (FEUQ 2011, 47–48). La FEUQ (2011, 6) considère donc qu'une définition acceptable de l'endettement étudiant devrait inclure toutes les dettes contractées indépendamment de l'institution qui prête.

Si sous la rubrique « endettement étudiant » s'entremêle différents types d'endettement, dont le dénominateur commun est de permettre aux jeunes de subvenir

à leur vie d'étudiant, on pourrait supposer que toutes les dettes qu'ils contractent sont vues comme un investissement se traduisant potentiellement par une meilleure situation professionnelle ou un meilleur revenu futur. Mais que se passe-t-il quand les jeunes éprouvent des difficultés à remplir leurs obligations financières ? Comment les jeunes se représentent-ils leurs dettes d'études une fois que celles-ci commencent à leur poser des problèmes ?

Les travaux sur ces questions ne sont pas nombreux. La grande majorité de la littérature de vulgarisation scientifique et populaire qui a exploré la relation entre la dette et la jeunesse se concentre principalement sur les modèles globaux de croissance de la dette et de ses impacts sur les jeunes, au détriment d'études qui cherchent à comprendre comment la dette est vécue par ces jeunes et comment elle touche leur développement présent et futur (Pérez-Roa 2014). Parmi ces études, certaines relèvent que la dette est perçue de manière positive chez les jeunes, car elle est considérée comme un investissement judicieux et rationnel, qui portera ses fruits (Bowen et al. 2009). D'autres travaux soulignent les conséquences négatives que l'endettement excessif peut avoir sur l'image de soi des jeunes, étant donné le lourd fardeau de stress et d'anxiété que cette situation génère dans leur vie (Manning 2000).

Cependant, comme le souligne Dwyer et al. (2011), les effets de la dette sur les expériences individuelles peuvent varier considérablement selon la classe sociale à laquelle appartiennent les individus. Ainsi, tandis que pour les jeunes des classes populaires et moyennes l'endettement est le seul moyen de financer leurs objectifs de mobilité sociale, pour les classes sociales privilégiées l'accès au crédit est seulement une partie du répertoire des ressources disponibles. C'est pourquoi les auteurs suggèrent que pour comprendre la dette, nous devons nous interroger sur les effets de l'endettement excessif sur l'expérience individuelle des jeunes. Autrement dit, il serait nécessaire de comprendre comment les modèles et les besoins sociaux qui incitent les jeunes à s'endetter davantage s'inscrivent dans des expériences individuelles, dans le but de pouvoir comprendre non seulement le phénomène de l'endettement des jeunes en particulier, mais aussi pour clarifier les implications sociales de la dette dans l'économie politique des sociétés néolibérales.

Notre étude s'inscrit dans ce courant. Nous voulons observer comment l'endettement s'inscrit dans l'expérience des jeunes Montréalais qui ont eu recours au crédit pour subvenir à leur vie durant leurs études. Pour l'analyse, nous nous rapprochons de la définition de Dubet (1994 ; 2007 ; 2009) de ce qu'il a nommé « l'expérience sociale », soit la « cristallisation, plus ou moins stable, chez les individus et les groupes, de logiques d'action différentes, parfois opposées, que les acteurs sont tenus de combiner et de hiérarchiser afin de se constituer comme des sujets » (Dubet 2007, 98). Cette perspective repose sur deux postulats :

> *[L]e premier est historique – la dissociation des principes d'action au sein de la société contemporaine ; le second, anthropologique – l'idée que l'individu*

> *est constamment contraint d'articuler des logiques d'action disjointes pour se doter d'une expérience unitaire.* (Martuccelli et De Singly 2012, 77)

Comprendre l'endettement à partir de l'expérience de ceux et celles qui sont endettés fait appel alors à une double analyse : elle évoque un vécu des émotions et des idées, et désigne aussi un travail, une activité cognitive normative et sociale qui appelle les acteurs à s'interroger en tant qu'expertes de leur propre expérience (Martuccelli et De Singly 2012, 104–106).

Afin d'explorer « l'expérience d'endettement » chez les jeunes adultes de Montréal qui ont contracté des prêts pour subvenir à leurs projets d'études universitaires, nous avons suivi une démarche en trois étapes : 1) décrire le système de financement universitaire au Québec ; 2) présenter la méthodologie de l'étude proprement dite et 3) explorer l'expérience d'endettement à partir de leur récit.

2 Le système de financement universitaire au Québec : état de lieux

Les jeunes Québécois d'aujourd'hui sont les héritiers d'un système d'éducation qui s'est voulu ouvert à tous (Gauthier 2003). Les universités au Québec font partie des institutions structurantes insufflées par la Révolution tranquille, notamment à travers les recommandations de la Commission Parent[2], et par la modernisation de l'Etat au Québec, au cours des années 1960–1970 ; celle-ci a inscrit les universités dans un mouvement de démocratisation dont la dynamique provenait notamment de l'arrivée d'une population étudiante plus nombreuse et diversifiée (Maheu 2006, 207). La création des collèges d'enseignement général et professionnel (CEGEPS), l'implantation d'un réseau d'universités sur l'ensemble du territoire québécois, l'arrivée d'une tranche plus importante de jeunes en âge de fréquenter l'université, la présence plus affirmée sur le campus d'étudiants adultes et même la déconfessionnalisation des institutions universitaires sont des facteurs qui ont très largement contribué à ouvrir l'université et à la rendre progressivement plus accessible (Rocher 1994, 273–289). Si l'on regarde les données du Ministère de l'Education, on constate une hausse progressive du taux de fréquentation des jeunes. En 2005–2006, la proportion d'une génération inscrite pour une première fois en vue d'obtenir un baccalauréat s'était accru du tiers en presque 20 ans : elle atteignait 41.7 %, alors qu'elle avait été de 30.1 % en 1984–1985. L'augmentation progressive du taux d'accès au baccalauréat s'est poursuivie durant les années 2000 pour atteindre 44.2 % en 2010–2011 (MELS et MES 2012).

2 Le principal objectif proposé par la Commission Parent fut de mettre en place un système d'éducation public, gratuite et accessible, qui favoriserait la scolarisation de toute personne ayant la volonté et les aptitudes requises pour la poursuite d'études supérieures. Le ministère de l'Education et les conseils consultatifs furent créés en 1964 pour assumer cette responsabilité étatique (Chenard et Lévesque 1992, 385–387).

Au Québec, l'aide financière est offerte aux étudiantes et étudiants de l'enseignement postsecondaire à temps plein ainsi qu'à ceux et celles inscrits en formation professionnelle au secondaire. Elle prend la forme de « prêts et de bourses ». L'objectif du Programme « prêt et de bourses » est de permettre aux personnes dont les ressources sont insuffisantes de poursuivre des études en leur accordant une aide financière. Le programme est une prestation à caractère supplétif : l'étudiant est le premier à devoir payer pour ses études. L'aide gouvernementale vise à couvrir la différence entre les dépenses admises et la contribution de l'étudiant. Quand l'étudiant déclare qu'il reçoit un certain soutien de ses parents, de son répondant ou de son conjoint(e), le programme définit le montant de la contribution à partir duquel est déterminée la somme à recevoir en prêt. Le remboursement relève de la seule responsabilité du jeune débiteur. Les prêts sont administrés par les institutions financières et garantis par l'Etat. Cela implique que les étudiants s'endettent auprès des institutions financières et que c'est le gouvernement qui garantit aux banques les paiements des intérêts. Il s'agit donc d'une opération sans risque pour les institutions financières. Selon les indicateurs de l'éducation du MELS et MES (2012), en 2010–2011, parmi les bénéficiaires de l'aide financière aux études à l'université, 32.6 % ont obtenu seulement un prêt, dont le montant moyen était de 3 702 $CA, alors que les 66 % restants ont bénéficié d'un prêt et d'une bourse pour une aide totale moyenne de 8 512 $CA. Ceux qui ont reçu un prêt et une bourse ont obtenu, en moyenne, un peu plus de la moitié de cette aide sous forme de bourses, ce qui représente un total de 427.9 millions de dollars de bourses pour l'année 2010–2011. L'endettement moyen d'un étudiant québécois pour l'année 2010–2011 ayant pris à sa charge son prêt, à la fin de ses études universitaires de premier cycle, était de 12 839 $CA.

Malgré le lourd fardeau que peut impliquer l'endettement étudiant, les solutions pour les jeunes qui ont des difficultés à rembourser leurs dettes d'études auprès du gouvernement restent très limitées. La loi fédérale sur l'insolvabilité estime que les dettes liées à des prêts étudiants sont susceptibles d'être annulées par la faillite sept ans après que l'étudiant endetté ait terminé ses études à temps plein ou à temps partiel[3]. Le processus de faillite est défini comme un instrument juridique qui vise à « alléger le fardeau de la dette » pour les débiteurs « honnêtes, mais malchanceux », insinuant au passage qu'à l'image des débiteurs de pensions alimentaires, des dettes découlant de fraudes, d'amendes ou de sanctions pécuniaires prononcées par le tribunal, les jeunes débiteurs du système éducatif peuvent être des débiteurs « malhonnêtes » et « chanceux ».

Au-delà d'un simple jeu de mots, considérer comme « chanceux » les jeunes qui accèdent à l'Université nous mène directement aux débats politiques qui ont eu lieu au cœur du mouvement étudiant de 2012 souvent qualifié de « printemps érable ». Ces discussions ont mobilisé des archétypes associés à la jeunesse en général

3 La période de sept ans débute à partir de la dernière inscription de l'étudiant à l'université, qu'il ait terminé ses études ou non.

et à la jeunesse universitaire en particulier : « (...) prendre en charge difficilement ses responsabilités, ne pas assumer sa juste part des travaux ménagers, être premier bénéficiaire de l'éducation tout en séchant ses cours, etc. » (Lemay et Laperrière 2012). A l'origine de ce mouvement étudiant était la hausse des droits de scolarité de plus de 75 % que le gouvernement libéral de Jean Charest prévoyait d'imposer aux étudiants, soit une augmentation graduelle de 2 168 $CA à 3 793 $CA entre 2012 et 2017. Le projet Charest a fait l'objet d'une large couverture médiatique et suscité des discussions bien au-delà du territoire québécois. Pour ceux qui ont appuyé le discours du gouvernement, la hausse des frais de scolarité se justifiait, car le Québec est demeuré la province du Canada où les droits de scolarité sont les moins élevés et où les universités sont sous-financées. Selon eux, les étudiants se devaient de « payer leur juste part » du financement d'une formation dont ils sont les bénéficiaires. Pour ceux qui ont contesté la hausse des frais de scolarité par le biais de multiples mobilisations[4], la hausse était injustifiable (voir Martin et Ouellet 2011) ; elle était un reflet de la marchandisation de l'éducation et de la montée du capitalisme financier au Québec. L'élection du gouvernement péquiste de Pauline Marois le 4 septembre 2012 et l'annulation par décret de la hausse de frais de scolarité a entrainé l'arrêt du conflit. Notons que les entrevues réalisées dans le cadre de cette étude se sont déroulées pendant la période de mobilisation étudiante de 2012.

3 Méthode

L'objectif de cette étude est d'explorer l'expérience d'endettement chez des jeunes adultes qui se sont endettés pour subvenir à leur projet d'étude. Les participants ont d'abord été ciblés par le biais d'une stratégie d'échantillonnage qui s'est traduite sur le terrain par l'application de certaines règles de sélection des personnes interrogées. Les critères ont été définis de la façon suivante : 1) les participants devaient avoir, au moment de la réalisation de l'étude, entre 25 et 35 ans ; 2) les participants devaient percevoir leur situation comme critique ; et 3) les participants devaient préalablement avoir sollicité de l'aide auprès d'un organisme spécialisé en la matière. Le premier critère visait à assurer que les participants étaient confrontés à un endettement dont la source principale était les études universitaires. Le deuxième critère cherchait à recruter des participants qui avaient déjà effectué une analyse plus approfondie sur leur situation d'endettement et qui étaient en mesure de la mettre en perspective pour l'inscrire dans un contexte plus large. Le troisième critère visait à assurer que les participants sélectionnés se percevaient effectivement comme vivant une situation qui échappait à leur contrôle et pour laquelle ils avaient besoin d'aide.

4 Il y a eu une grève étudiante illimitée dans certains établissements d'éducation supérieure québécois, du 13 février au 7 septembre 2012. Cette grève a été la plus longue dans l'histoire du mouvement étudiant au Québec.

Afin de recruter les participants ciblés, la recherche a d'abord commencé par répertorier les organisations montréalaises pouvant s'adresser à cette clientèle spécifique. C'est ce qui a conduit à prendre contact avec les Associations Coopératives d'Economie familiale – dorénavant mentionnée par l'acronyme ACEF –, car elles réalisent un travail de proximité[5] auprès des personnes qui connaissent des problèmes d'endettement. Des rencontres ont été menées avec l'équipe en charge de l'intervention, dans l'intention de leur présenter le projet de recherche et de négocier ma présence sur le terrain. Une fois que le projet a été formellement accepté, nous avons défini la stratégie de recrutement des participants avec les intervenants budgétaires de l'ACEF. Il a été décidé que les participants pourraient être contactés lors des séances collectives d'information mises en place par les intervenants de l'ACEF de l'Île de Montréal[6] sous la forme d'ateliers dits de solution aux dettes. L'auteure a participé, à titre d'observatrice non-participante, à plus de 15 ateliers réalisés par les ACEF de l'île de Montréal entre janvier 2012 et mai 2012. C'est lors de ces séances que les participants ont été recrutés pour les entrevues. Le projet de recherche était présenté au début de l'atelier. A la fin de l'atelier, les jeunes qui répondaient aux critères de sélection définis au préalable étaient personnellement sollicités. 16 jeunes ont ainsi été interviewés, mais l'échantillon retenu pour l'analyse des résultats est composé de seulement 11 personnes (parmi celles recrutées dans le cadre de ces ateliers), soit six femmes et cinq hommes. Elles ont toutes participé à une entrevue en profondeur. Le tableau 1 décrit les participants aux entrevues.

Les entrevues furent réalisées entre mars et juin 2012 à Montréal. Elles ont été enregistrées à l'aide d'une enregistreuse audio numérique et ont eu une durée moyenne de 60 minutes. Nous avons utilisé un modèle de questions ouvertes (Kaufmann 2008) pour encadrer la conversation. L'objectif étant que les répondants puissent donner une temporalité à leurs trajectoires d'endettement, en fonction de certains évènements qu'ils associent à des bifurcations (Bidart 2006). Ces évènements se rapprochent du modèle du « cycle d'endettement » proposé par Duhaime (2001 ; 2003). Les principales phases repérées dans la trajectoire d'endettement des jeunes sont : « le début de l'endettement » – qui désigne le moment où l'on accède

5 Le travail de proximité réalisé par les ACEF auprès des personnes qui connaissent des problèmes d'endettement prend essentiellement deux formes : des séances d'information collectives – réalisées aussi en format d'ateliers de solution aux dettes – et des consultations budgétaires individuelles qui, dans la plupart des cas, font suite à la participation aux ateliers collectifs. Les rencontres individuelles se déroulent autour de la question du budget et de la façon dont les personnes dépensent leur argent. Dans le cas des séances d'information de groupe, chaque ACEF a sa propre manière de procéder. Ainsi, tandis qu'à Option Consommateurs les séances d'information sont axées sur le budget, et qu'on y propose des outils de gestion, des moyens pour économiser et informer sur les droits des consommateurs, de leur côté, les ACEF du Sud Ouest et du Nord de Montréal articulent davantage leur intervention en donnant de l'information sur les solutions légales possibles à l'endettement.

6 A Montréal, il existe quatre ACEF qui sont réparties en fonction du territoire. Ainsi, on trouve : ACEF du Nord, ACEF de l'Est, ACEF du Sud Ouest et ACEF du Centre (plus connue sous le nom d'Option Consommateurs).

Tableau 1 Description des participants à l'étude

N°	Sexe	Age	Niveau d'études achevé le plus élevé	Occupation actuelle	Type de ménage	Source de la dette	Endettement déclaré ($CA)
1	H	35	Diplôme d'études collégiales en urbanisme	Travailleur autonome	Propriétaire, en couple	Marge de crédit étudiant, cartes de crédit, dettes d'impôt	30 000
2	F	29	Bac en droit	Employée à temps plein dans un organisme à but non lucratifs	Locataire, seule	Marge de crédit étudiant, cartes de crédit, dettes familiales, compte en retard de paiement	40 000
3	F	25	Diplôme d'études collégiales en sciences	Employée à temps partiel dans un centre d'appel	Locataire, seule	Prêts gouvernementaux, carte de crédit	3000
4	H	28	Bac en musique	Employé à temps plein dans un entrepôt	Colocataire	Prêts gouvernementaux, carte de crédit, marge de crédit étudiant, dettes familiales, compte en retard	40 000
5	F	32	Bac en éducation	Enseignante remplaçante, étudiante en orthophonie	Locataire, en couple	Prêts gouvernementaux, carte de crédit, marge de crédit étudiant, compte en retard	35 000
6	H	30	Bac en sciences politiques, deux certificats de deuxième cycle	Employé à temps plein comme intervenant communautaire dans une école primaire	Locataire, en couple	Carte de crédit, marge de crédit étudiant, compte en retard	40 000
7	F	35	Diplôme d'études collégiales en design	Employée à temps plein dans une société de spectacle	Locataire, seule	Carte de crédit, prêts gouvernementaux, compte en retard	15 000
8	H	32	Ecole secondaire	Employé à temps partiel dans une entreprise du recyclage. Etudiant en design d'intérieur	Locataire, seul	Prêts gouvernementaux, carte de crédit, marge de crédit étudiant, dettes familiales, compte en retard	17 000
9	H	29	Diplôme d'études collégiales en informatique	Sans emploi	Colocataire	Prêts gouvernementaux, carte de crédit, compte en retard	10 000
10	F	35	Diplôme d'études collégiales en administration	Au chômage	Locataire, seule avec trois enfants	Prêts gouvernementaux, carte de crédit	7 000
11	F	27	Diplôme d'études collégiales en sciences humaines	Serveuse à temps partiel	Colocation	Marge de crédit étudiant, prêts gouvernementaux	12 000

aux différentes sources de crédit – « le point de rupture » – ou le moment où la dette devient un problème –, enfin, les « conditions de sortie » – quand les jeunes décrivent les principales stratégies envisagées pour rétablir leur situation financière. Les entrevues ont été d'abord transcrites et enregistrées en format Word. Les verbatim ont alors été analysés selon la méthode de « thématisation séquencée » proposée par Paillé et Mucchielli (2008). Cette méthode d'analyse nous a permis d'identifier, de recenser et de classer les éléments qui constituaient des thèmes dans les données. Nous avons soumis les données à une analyse itérative sur la base de plusieurs lectures de chaque verbatim. La première étape de l'analyse a consisté à codifier le matériel. Les codes élaborés ont été regroupés sur la base de leurs similitudes et de leurs différences dans l'intention d'identifier des thèmes. Les thèmes finaux seront présentés en fonction de deux dimensions qui nous paraissent centrales pour saisir l'expérience d'endettement chez les jeunes adultes à Montréal : 1) l'intériorisation de la discipline sociale associée au fait de s'endetter lorsqu'on fait des études ; 2) le rapport familial et culturel ambivalent à l'endettement chez les jeunes répondants. Il faut noter qu'en cohérence avec le consentement informé obtenu pour l'entrevue, nous avons procédé à l'anonymisation de l'identité des participants en leur attribuant un nom fictif.

4 Résultats et discussion

4.1 La discipline sociale associée à l'endettement étudiant : de l'investissement dans le futur à la grammaire de l'échec

La politique de promotion de l'endettement étudiant se fonde traditionnellement sur la prémisse que les étudiants doivent investir davantage dans leur éducation, car « leur diplôme d'études universitaire leur permettra d'obtenir un meilleur salaire lorsqu'ils seront sur le marché du travail » (Martin et Ouellet 2011, 63). Si l'on accepte cette prémisse, les étudiants devraient également concevoir l'éducation comme un investissement en eux-mêmes, c'est-à-dire dans leur projet économique. Ces discours trouvent leurs fondements dans des théories économiques, notamment celle du capital humain et celle du choix rationnel (Martin et Ouellet 2011), selon lesquelles les individus décident d'investir dans leur éducation pour maximiser leur utilité ou satisfaction personnelle. Pour prendre une décision, les individus évaluent les coûts (frais de scolarité, les coûts d'opportunité et les coûts physiques) et les bénéfices attendus des études universitaires. Ils s'inscrivent dans un programme éducatif si les effets nets sont positifs (Malcom et Dowd 2012).

Derrière la rationalité de l'analyse en termes de coût-bénéfice il y a une représentation linéaire et ascendante de ce qui serait la trajectoire éducative des jeunes : on fait un choix d'étude en fonction d'une projection sur l'accès à l'emploi dans un futur proche. Cependant, la réalité montre le contraire : les parcours de formation des

jeunes Québécois sont tout sauf linéaires (Gauthier 1999 ; Charbonneau 2004). En effet, dans le parcours scolaire de presque tous nos répondants, nous avons observé des bifurcations (Charbonneau 2004) soit de spécialisation (Emilie et Danielle), soit de réorientation (Martin, Caroline, Catherine et Amélie) comme le passage d'une filière universitaire vers une filière technique (Philippe et Sara). Ces changements, qui aux yeux d'une étrangère peuvent être interprétés comme un signe de liberté et de flexibilité de choix de vie, ont été, selon les répondants, la cause de l'un des plus importants déséquilibres financiers de leur budget.

Martin, par exemple, qui a 30 ans au moment de l'entrevue, travaille comme intervenant communautaire dans une école primaire. Il est détenteur d'un baccalauréat en sciences politiques, de deux certificats de deuxième cycle, et au moment de notre rencontre, il envisage de retourner aux études pour faire un baccalauréat dans un domaine différent. Son parcours académique très riche est, selon lui, la principale cause de sa situation d'endettement problématique : « je n'ai pas retiré autant que j'ai investi en m'endettant », dit-il.

> *Je pense que, quand je suis sorti de l'université et que j'ai vu qu'il n'y a pas de job pour moi, là (...) Surtout, sciences politiques c'était une des erreurs que j'ai faites, je suis allé vers mes intérêts plutôt... mais c'est un intérêt que je pourrais garder en attendant de faire d'autres études pour être plus ambitieux dans mes études. Mais au moment où je suis rentré, j'avais 19 ans et j'étais vraiment un blanc-bec... (...) Avec le recul je me dis, ne pas faire de la science-fiction là, ne pas me dire je dois aller en droit, parce que je n'aimerais pas ça. Mais si j'avais au départ quatre ans en éducation, au moins j'aurais pu être prof et après je pourrais faire autre chose, c'est mon droit, mais j'aurais dû avoir ce coussin-là (...) J'aurais dû faire ça pour avoir une valeur sûre dans laquelle tu peux investir, mais je ne savais pas, à cet âge-là, que je me serais mis dans cette situation.* (Martin, 30 ans, sciences politiques)

Les arguments de Martin suivent la même logique que celle défendue par les théories économiques du capital humain et du choix rationnel. Les arguments présentés par ces théories, soit que les individus décident d'investir dans leur éducation afin de maximiser leur utilité future (Malcom et Dowd 2012), sont repris par Martin pour expliquer sa situation d'endettement. Pour lui, le fait d'avoir privilégié ses intérêts individuels à la stabilité financière qu'une autre filière aurait pu lui apporter fut sa grande erreur. Avec du recul, il aurait dû choisir, affirme-t-il, « une valeur sûre », c'est-à-dire, opter pour une carrière offrant plus d'avantages en termes d'opportunités d'emplois et de niveaux de revenu, que celle qu'il avait choisie.

Quand on soutient le discours selon lequel l'endettement est un investissement économique, on transpose les critères de rentabilité à l'évaluation que les jeunes font de leurs parcours éducatifs. Ainsi, on pourrait définir les « bonnes dettes » et les

« mauvaises dettes » en fonction de la rentabilité économique des projets éducatifs. Cependant, cette lecture suppose d'accepter de réduire l'éducation à une soustraction mathématique simpliste en promouvant une reconnaissance sociale des filières en fonction des salaires auxquels elles donnent accès. On retrouve à l'état latent ce critère de jugement dans le cas de Martin et de celui de presque tous les répondants qui vivent la précarité de l'emploi et qui l'associent à la moindre valeur des diplômes qu'ils ont obtenus. Le cas de Danielle permet d'approfondir cette idée.

Danielle avait 29 ans au moment de notre rencontre. Ses parents, qu'elle définit comme des personnes de la « classe moyenne », vivent dans la banlieue de Montréal. Elle travaille comme avocate dans un organisme à but non lucratif. Etudiante en politique internationale, en droit, en notariat et au Barreau, elle a passé dix ans à l'Université. L'année dernière, elle avait commencé une maîtrise en droit qu'elle a dû arrêter faute de moyens financiers. Au moment de la rencontre, Danielle était à un mois de la date fixée par la banque pour commencer à rembourser sa marge de crédit de 30 000 $CA. Le montant mensuel de remboursement de cette dette et d'une autre contractée sur une carte de crédit la place dans une situation financière extrêmement lourde :

> *Une marge de crédit qu'était beaucoup trop élevée (...) Mais non, parce que je m'en servis pour payer mes études. J'ai un bac, l'équivalent d'une maîtrise et demie. Je pense qu'avec 30 000 $CA, c'est correct pour avoir fait tout ça. C'est juste que la banque où je suis ne permet pas de rembourser en fonction de mes revenus. Eux ont pensé que je ferais un salaire de 60 000 $CA et plus, mais ce n'est pas tous les avocats que font ce salaire-là. C'est plus ça la problématique avec la marge (...) Je connais beaucoup de jeunes avocats qui ont été sur le chômage assez longtemps, comme moi j'étais sur le chômage 8 mois. Les études révèlent aussi que ceux qui ont terminé en 2009, ça a pris presque une année pour se trouver un emploi stable par rapport à ce qui dit notre projection de revenus.* (Danielle, 29 ans, avocate)

Danielle et Martin, ont à peu près le même âge. Ils sont issus de familles fortunées et ont étudié dans de « bonnes écoles ». Malgré leurs différents choix de filière, tous les deux doivent presque le même montant de dette. Cependant leur rapport à la dette n'est pas du tout le même : alors que Danielle pense qu'il est acceptable d'avoir une dette élevée, pour Martin la maigre rentabilité de son parcours éducatif ne justifie pas l'investissement financier qu'il a fait. Pour certains auteurs liés aux théories économiques du capital humain (voir Malcom et Dowd 2012), une dette élevée reflète une compréhension approfondie de la relation entre les finances et les décisions d'inversion en éducation. En termes concrets, si l'on contracte une dette élevée, c'est aussi parce que les attentes en matière de revenus sont élevées. On pourrait penser que la confiance que Danielle a dans son avenir financier repose sur ce principe. Elle pense que son métier d'avocate lui permettra d'avoir de bons revenus.

En revanche, les critères d'évaluation que la banque a utilisés pour lui donner un prêt tiennent pour acquis que cet « avenir prometteur d'avocat » est déjà une réalité.

La sociologie du crédit avait déjà montré comment l'octroi de crédit est une épreuve de qualification personnelle plutôt qu'une estimation strictement financière (Marron 2007 ; Lazarus 2009 ; Marron 2009 ; Lazarus 2012 ; Langely 2013). Selon Lazarus (2009) l'évaluation des demandes des prêts repose sur des critères individuels et la position sociale de celui qui demande le crédit. Le récit de Catherine à propos de sa demande de crédit à la banque confirme cette idée. Elle raconte qu'elle était allée chez la coiffeuse et qu'elle s'était habillée de manière élégante juste pour l'occasion et qu'avec un beau sourire, elle avait demandé sa marge. Son projet d'étude en droit à l'Université d'Ottawa, ses bonnes notes du CEGEP et sa charmante attitude ont été, selon elle, la clé de sa réussite. A 23 ans, en 30 minutes, elle sortait de la banque avec 6 000 $CA. Cependant, Catherine au moment de notre rencontre venait d'abandonner ses études en droit par manque d'intérêt. Catherine se trouvait sans emploi et elle devait commencer à rembourser sa dette. Pour elle, rembourser sa dette implique de se responsabiliser pour ses actions passées, mais en compromettant son futur. En effet, Catherine était dans un moment d'incertitude face à son avenir. Elle ne sait pas quoi faire : chercher un emploi plus rémunérateur ou reprendre ses études en droit pour trouver un emploi bien payé dans un futur proche ? Cependant, aucune des deux options ne l'intéresse particulièrement. Pour elle, son incertitude face à l'avenir et la limitation de ses choix est vécue comme une « perte de liberté » causée par la dette.

Cette « perte de liberté » causée par l'endettement se rapproche de la situation d'Antoine, musicien de 28 ans. Au moment de notre rencontre, Antoine a demandé de l'aide à son père pour renégocier sa dette avec la banque. Son père a endossé la dette d'Antoine à son nom pour assouplir les conditions de remboursement. Ainsi, Antoine s'est engagé à payer à peu près 1 000 $CA par mois pour régler sa situation avec la banque. L'instabilité des revenus de son métier de musicien ne lui garantissant pas d'obtenir les ressources suffisantes, il décide de chercher un nouveau travail. Une semaine avant notre rencontre, Antoine a commencé à travailler dans un entrepôt. Bien que son travail « n'est pas ce qui le passionne le plus », il a l'impression que c'est la seule chose qu'il peut faire pour redresser sa situation financière.

Pour le philosophe italien Lazzarato (2011, 102), la nécessité d'adapter les trajectoires d'emploi et les modes de vie des individus au remboursement de la dette répond à un processus de « normalisation de comportement et à une conformité aux normes de vie édictée par les institutions ». Pour cet auteur, la relation crédit-débiteur constitue un rapport de pouvoir spécifique qui implique des modalités particulières de production et de contrôle de la subjectivité. La dette est donc indissociable d'un « travail sur soi » de production d'un sujet individuel, responsable et redevable à son créancier (Lazzarato 2011, 27–36). Dans le même sens, pour le juriste Mahmud (2012), cette « production de soi » doit se comprendre dans un contexte où

les politiques néolibérales et leur discours sur la responsabilité individuelle ont généré une symbiose entre la dette et la « discipline de soi ». Selon lui, la rationalité néolibérale vise à déclencher une congruence entre un individu responsable et un acteur économique rationnel dont la qualité morale repose sur sa capacité à évaluer rationnellement les coûts et avantages de ses actions.

Si l'on reprend les cas de nos répondants selon cette matrice d'analyse, le changement de métier dans le cas d'Antoine, le désir de Martin d'avoir une « valeur sûre » sur le marché du travail, l'incertitude de Catherine et Danielle répondraient à un ajustement de leur conduite provoqué par les exigences économiques de la dette et la crainte de ne pas pouvoir la rembourser. En effet, leur marge de manœuvre dans leur futur proche est fortement limitée par les contraintes de la dette. Cette limitation de choix est vécue par la plupart des jeunes répondants comme une expérience d'échec. Il s'agit d'un moment de réflexion, d'autocritique et de réorientation personnelles qui est difficile à vivre :

> *C'est pas juste avoir des dettes, mais je ne me sens pas honnête… c'est pas juste une dette, c'est une réflexion sur qui je suis. J'ai l'impression d'être en échec, parce que je ne suis pas capable de remplir mes obligations. Ça m'énerve beaucoup parce que je suis quelqu'un qui aime faire les choses comme elles devraient être faites… pas comme ça.* (Caroline, 25 ans, étudiante en droit)

> *C'est la passion qui est tombée à cause d'un état de stress qui est venu avec. Au fond, je vis une sorte de crise existentielle en même temps ; je ne sais pas c'est quoi, c'est une dépression et c'est difficile à vivre, je fais de l'insomnie, je ne dors pas bien.* (Antoine, 28 ans, musicien)

La culpabilité et ses corollaires – la dépression, l'anxiété, les crises de panique, les troubles du sommeil ou les « pensées négatives » –, sont les conséquences visibles du diagnostic porté par la grande majorité d'entre eux à propos de leur situation d'endettement. Ils se sentent en échec et pensent que la responsabilité en est strictement individuelle. Vivre sa situation d'endettement comme un échec n'a pas seulement des conséquences en termes de représentation de soi ; de façon plus marquante encore, cela délimite aussi les perspectives de changement que ces jeunes sont capables d'imaginer pour leur situation (Braedley et Luxton 2010). En effet, dans le discours de la plupart de nos répondants, nous avons ressenti une certaine résignation face à leur destinée. Même la conjoncture marquée par les mobilisations étudiantes au moment du déroulement des entretiens n'a pas ébranlé le sentiment de responsabilité individuelle des jeunes interviewés face à leurs dettes. La discipline sociale de la dette (Posca 2010 ; Lazzarato 2011 ; Mahmud 2012 ; Delapierre 2013), compris comme ce fort sentiment de responsabilisation individuelle qu'induit l'expérience de l'endettement, est admise et intégrée par nos répondants.

4.2 Le rapport à la dette : un discours moral ambivalent face au crédit et à l'endettement

« J'ai le droit à la protection » disait l'affiche publicitaire d'une compagnie de conseillers en redressement financier très populaire au Québec, placardée dans les transports en commun de Montréal pendant l'hiver 2012. Cette affiche représente une jeune femme appelée Sophie, qui est décrite, par la publicité, comme quelqu'un qui a « une maîtrise en poche, 25 000 $CA de dettes d'études, 12 000 $CA sur deux cartes de crédit, n'a jamais trouvé un emploi dans son domaine d'études ». Bien que cette publicité tente de nous montrer la situation de Sophie comme quelque chose de normal, pour nos répondants – qui vivent des situations financières similaires – la situation d'endettement est une source de questionnements sur eux-mêmes :

> *La dette se présente comme quelque chose de courant, pour laquelle il n'est pas nécessaire d'avoir honte. Mais je n'en parle pas à personne, même pas à mes parents, ils ne sont pas au courant de ma situation financière. J'entends que la majorité des Québécois sont endettés et que ce qu'il faut savoir, c'est gérer ta dette… J'en parle aussi avec des amis qui sont propriétaires d'une maison sur la rivière sud, qui ont deux enfants, mais leur maison était hypothéquée… Les deux ont des dettes pour la valeur de leur maison. En tout cas, c'est énorme, mais ils arrivent quand même à partir en vacances, à répondre aux besoins de leur famille. Je n'ai pas autant de dettes, mais je n'arrive pas à m'en sortir… est-ce que je ne sais pas bien gérer mes dettes ? Je ne sais pas, je me pose des questions par rapport à ça.* (Sara, 35 ans, designer)

« Savoir gérer la dette » : les réflexions de Sara supposent que la dette est quelque chose avec laquelle il faut apprendre à vivre. Un mode de gestion financière qui exige une certaine discipline pour qu'on puisse s'en sortir le plus rapidement possible. Mais, si avoir des dettes est normal, pourquoi Sara ne parle-t-elle à personne de sa situation ? Pourquoi se sent-elle mal d'avoir des dettes ?

Le sociologue québécois Gérard Duhaime (2003, 89–132) fait une intéressante analyse historique à propos du regard des Québécois sur le crédit et l'endettement. Selon lui, l'ambivalence discursive de la part des personnes qui éprouvent des difficultés avec leurs dettes doit être comprise à partir des contradictions qui existent entre le discours de démonisation du crédit – propre au dogme catholique de la tradition canadienne-française – et le discours de vulgarisation du crédit caractéristique des sociétés de consommation. Cette ambivalence devient visible, selon l'auteur, lorsque les personnes endettées tentent d'expliquer leur situation à l'aide des représentations dont ils disposent.

Cette ambivalence a pu être saisie dans deux sortes de récits : lorsque les répondants parlent de leurs modes de consommation et lorsqu'ils évoquent leurs modèles familiaux d'éducation budgétaire comme un des éléments déterminants de leur comportement face au crédit.

A propos de leur mode de consommation, le discours des répondants met en évidence certaines différences par rapport à l'usage des instruments du crédit. La marge de crédit étudiant, les cartes de crédit et les prêts familiaux ont autant d'usages, de valorisations et de justifications différents. Le cas d'Antoine est révélateur de ce discours :

> *Avec mon prêt, j'ai payé juste mes frais de scolarité, et même ce n'est pas assez. Avec ma marge j'ai payé ma vie, ma visa était pour des superflus évidemment. Des fois, je n'avais pas d'argent pour payer mon loyer, alors j'appelais mes parents et je leur disais : « ça serait juste la dernière fois », mais la dernière fois c'était plus de 20 fois, et ça tournait juste en rond.* (Antoine, 28 ans, musicien)

En parlant de l'usage social de l'argent, Zelizer (2005) soutient qu'il n'y a pas d'argent unique, uniforme et généralisé, mais des multiples types d'argent définis selon les usages que les individus en font. On pourrait reprendre cette interprétation pour analyser l'usage qu'Antoine fait des instruments de crédit. Tandis que la marge du crédit étudiant lui permet de payer des dépenses considérées comme « légitimes », les cartes de crédit sont, au contraire, un moyen de répondre aux besoins secondaires ou superflus. Ce discours comme celui d'autres répondants suit une hiérarchie morale au sens de Zelizer. Alors que les dettes directement liées aux études – système de « prêts et bourses » et « marge étudiants » – sont considérées comme des dettes « acceptables », les dettes de consommation sont qualifiées de « superflues » par Antoine et de « compulsives » par Danielle. Elles représentent des « trous dans mon portefeuille » pour Emilie, « de petites folies » pour Caroline et Sara ou « des manques de jugement » pour Martin. Bref, bien qu'elles représentent moins de 25 % du total de la dette contractée par la plupart de nos participants, elles font davantage l'objet de critiques de leur part.

Par ailleurs, pour tous nos répondants, évoquer leur rapport à la dette implique une référence presque obligée à leur famille. La dette serait pour eux héréditaire, dans la mesure où elle s'expliquerait comme la continuité d'un comportement erroné de leur parent ou comme le résultat d'un manque d'éducation lié à un « non-dit » au sein de la famille :

> *Mes parents n'ont pas un bon rapport avec le crédit, ce qui a vraiment influencé mon comportement sur le crédit. Mon père avait toutes sortes de cartes, il m'a toujours dit que ça ne le dérangerait pas de mourir avec 1 000 000 $CA de dettes. Alors, dans ma tête je me suis toujours dit : ce n'est pas grave, il faut vivre maintenant.* (Danielle, 29 ans, avocate)

> *On ne va pas discuter [de la dette] avec la famille (...) dans ma famille on n'enseigne pas la vraie valeur de l'argent, faire des choix, magasiner, prendre*

le temps… Nous ne sommes pas préparés pour la dette, sans éducation sur le budget on n'a pas les outils pour s'en sortir. (Emilie, 32 ans, enseignante)

Danielle se définit comme une « bonne vivante », une femme assez dépensière et généreuse avec ses proches. Tout ce qui lui permet de se définir est lié, d'une manière ou d'une autre, à l'argent. Pas étonnant alors de constater que la dette « ne lui fait pas mal au cœur ». En adéquation avec les propos de son père, Danielle considère la dette et l'argent comme des choses « normales » qui « vont et viennent » et avec lesquelles il faut apprendre à vivre. Au contraire, dans la famille d'Emilie, la dette reste un sujet tabou[7]. C'est d'omission dont Emilie rend responsable sa famille, celle-ci ne lui ayant pas transmis les compétences de gestion financière nécessaires pour naviguer dans une économie basée massivement sur le crédit. Ces deux façons d'expliquer son comportement vis-à-vis de l'endettement nous montrent que le rapport à l'argent et à la dette diffère selon les cultures familiales, induisant différentes interprétations. Plus ou moins conservateurs, plus « cheaper » ou plus dépensiers, tous nos participants ont évoqué l'impact déterminant du modèle familial sur leur rapport à l'argent, soit par sa reproduction ou sa négation.

Or, à ces traits culturels s'ajoute le fait que le rapport à l'argent, et notamment à l'endettement, est aussi une construction qui s'élabore à partir d'un espace d'appartenance sociale de classe. Si Danielle s'endette autant, c'est parce qu'elle peut, affirme-t-elle, compter sur la famille fortunée de sa mère en cas de besoin. Cette possibilité de compter financièrement sur un tiers fait-elle en sorte que la situation d'endettement critique apparait comme une expérience portant moins à conséquence ? Selon De Montlibert (2006), c'est la probabilité de bien sortir d'une situation d'endettement qui marque la réussite d'une stratégie d'endettement. Cette probabilité dépendrait de la distance entre un habitus économique et des contraintes propres au champ économique. Si cette affirmation peut paraitre une évidence, elle revêt néanmoins plusieurs acceptions dans le discours de nos participants. D'abord, le fait de provenir d'une famille plus fortunée n'implique pas forcément de pouvoir compter économiquement sur sa famille. Catherine, par exemple, dont la provenance socioéconomique est comparable à celle de Danielle, préfère « régler ses problèmes toute seule ». Sara, que ses parents pourraient aider économiquement, dit avoir honte de leur demander de l'aide, même s'ils sont déjà venus en aide à son frère. Pour Martin, la position socioéconomique de sa famille est vécue comme une contrainte. Le fait d'avoir des parents professionnels reconnus dans leur milieu de travail est vécu comme un obstacle : « je n'ai rien dit à mes parents par orgueil, je n'ai pas fait d'études extraordinaires comme eux ». Ce décalage entre sa position socioprofessionnelle et celle de ses parents reste pour lui une distance très difficile à surmonter et qu'il a

7 Selon Belleau et Ouellette (2005), ce refus de parler des aspects financiers dans les relations familiales est aussi confirmé par les quelques recherches existantes au Québec sur le sujet. On y apprend ainsi que la tradition catholique considérant très négativement la recherche du profit, a fait de l'argent un sujet relativement tabou, surtout dans le contexte domestique.

d'ailleurs tenté d'effacer grâce à la dette. Or, si le capital économique et culturel des familles influence objectivement les possibilités pour les individus de faire face à une situation d'endettement, ce n'est pas le seul facteur explicatif.

5 Conclusion

Le regard que de jeunes adultes portent sur l'expérience d'endettement contribue à rendre plus lisibles les enjeux contextuels et les contraintes que les problèmes de dettes exercent sur les jeunes à Montréal. En s'attardant sur leurs actions passées, les jeunes mobilisent différents argumentaires pour comprendre comment ils en sont arrivés à accumuler autant de créances. Or, ces argumentaires différents, parfois opposés, sont combinés de telle sorte qu'ils font émerger des dimensions significatives rattachées à l'endettement des jeunes à Montréal, mais dont la plupart sont méconnues dans le débat public, à savoir : d'une part, l'intériorisation de la discipline sociale à respecter lorsqu'on s'endette pour étudier ; et d'autre part, l'héritage culturel rattaché à la dette et la consommation et son influence sur les repères symboliques que les jeunes mobilisent pour comprendre leur situation et le ressenti qui y est rattaché.

L'intériorisation de la discipline sociale (Posca 2010 ; Lazzarato 2011 ; Mahmud 2012 ; Delapierre 2013) devient visible dans l'argumentaire que les jeunes répondants mobilisent pour comprendre comment ils sont arrivés à accumuler autant de dettes pendant leur période d'étude. Cet argumentaire légitime le recours à l'endettement comme un moyen de subvenir aux projets d'étude en raison des avantages financiers présumés d'un diplôme universitaire. La dette d'étude est donc représentée comme un investissement, et les jeunes se regardent comme des entrepreneurs de leur investissement. Cependant, le destin de ces « entrepreneurs de l'endettement » est remis en question quand leur investissement ne se trouve pas rentabilisé. Quand les jeunes éprouvent des difficultés à remplir leurs obligations financières et que l'endettement devient critique, ils considèrent alors leur situation comme un problème dont ils sont les seuls responsables. L'endettement est vécu comme une épreuve individuelle qui, à leurs yeux, n'a rien à voir avec les structures sociales. Le récit de l'expérience de l'endettement laisse dans l'ombre tous les évènements sociaux qui concernent directement leur parcours d'endettement. Par exemple, la précarisation des conditions de travail, le chômage, les difficultés éprouvées pour s'intégrer au marché de travail, pour citer quelques évènements, restent secondaires dans le récit des jeunes débiteurs montréalais. Même la conjoncture, marquée par les mobilisations étudiantes au moment du déroulement des entretiens, n'a pas ébranlé leur sentiment de responsabilisation individuelle face à la dette. Y compris donc pendant le « printemps érable », nos répondants n'établissaient pas de lien entre leur situation d'endettement et le contexte de marchandisation de l'éducation dénoncé avec force par la mobilisation étudiante. Bref, quand nous parlons de l'intériorisation de la

« discipline sociale de l'endettement », nous faisons référence à ce fort sentiment de responsabilisation individuelle qu'induit l'expérience de l'endettement et à la façon dont les dimensions structurelles de l'endettement sont invisibles dans l'argumentaire des jeunes répondants.

En relation au rapport culturel et familial à la dette, les deux éléments qui ressortent de cette analyse sont, d'une part, les différences d'usage et la valorisation que les jeunes accordent à chaque instrument de crédit et, d'autre part, la façon dont les jeunes se réfèrent dans leur discours à un héritage familial concernant le rapport à la dette. L'usage et la valorisation des instruments du crédit de la part des jeunes répondants prennent plusieurs significations, qui se rattachent àune hiérarchie morale (Zelizer 2005). Les dettes contactées pour faire des études seraient « acceptables » alors que les dettes de consommation seraient qualifiées des « mauvaises dettes ». Cette hiérarchisation morale dans l'usage des instruments a deux effets : la prédominance d'un regard culpabilisant sur leur comportement de consommation et la normalisation du recours au crédit pour subvenir aux projets d'études post secondaires. Le puissant mécanisme de normalisation du comportement lié au fait de s'endetter est encore une fois observable dans les repères que les jeunes mobilisent pour justifier leur usage des différents instruments de crédit.

6 Références bibliographiques

Belleau, Hélène et Françoise-Romaine Ouellette. 2005. La famille, l'amour et l'argent. *Enfances Familles Générations* 2 : i–iv.

Bernier, Jean. 2007. Les conventions collectives et les emplois atypiques. *Regard sur le travail* 4(1) : 2–17.

Bidart, Claire. 2006. Crises, décisions et temporalités : autour des bifurcations biographiques. *Cahiers internationaux de sociologie* 120(1) : 29–57.

Bourdon, Sylvan, et Mircea Vultur. 2007. *Les jeunes et le travail.* Québec : Editions de l'IQRC.

Bowen, William G., Matthew M. Chingos et Michael S. McPherson. 2009. *Crossing the Finish Line : Completing College at America's Public Universities.* New Jersey : Princeton University Press.

Braedley, Susan et Meg Luxton. 2010. *Neoliberalism and Everyday Life.* Québec : McGill Queens University Press.

Charbonneau, Johanne. 2004. Contexte sociétal et réversibilité des trajectoires au début de l'âge adulte. *Working Papers* 2004-01. Montreal, INRS, Urbanisation, Culture et Société.

Charbonneau, Johanne. 2006. Réversibilité et parcours scolaires au Québec. *Cahiers internationaux de sociologie* 120(1) : 111–131.

Chenard, Pierre et Mireille Lévesque. 1992. La démocratisation de l'éducation : succès et limites. Pp. 358–422 in *Québec en jeu*, édité par Gérard Daigle et Rocher Guy. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.

Conseil permanent de la jeunesse. 2010. *Maîtrise ses finances personnelles : c'est pas un luxe !* Mémoire du Conseil permanent de la jeunesse. Québec.

Delapierre, François. 2013. *La bombe de la dette étudiante.* Paris : Editions Bruno Leprince.

De Montlibert, Christian. 2006. Les surendettés ou les déchus du monde économique. *Regards sociologiques* 32 : 109–133.

Deniger, Marc-André. 1996. Crise de la jeunesse et transformations des politiques sociales en contexte de mutation structurale. *Sociologie et sociétés* 28(1) : 73–88.

Dubet, François. 1994. *Sociologie de l'expérience.* Paris : Editions du Seuil.

Dubet, François. 2007. *L'expérience sociologique.* Paris : Editions La Découverte.

Dubet, François. 2009. *Le travail des sociétés.* Paris : Editions du Seuil.

Dubois, Julie. 2006. *Tendances d'endettement et de cheminement des étudiants : promotions de 1990, 1995 et 2000.* Ottawa : Statistique Canada, Gouvernement de Canada.

Duhaime, Gérard. 2001. Le cycle du surendettement. *Recherches sociographiques* 42(3) : 455–488.

Duhaime, Gérard. 2003. *La vie à crédit : consommation et crise.* Sainte-Foy, Québec : Presses de l'Université Laval.

Dwyer, Rachel. E., Laura McCloud et Randy Hodson. 2011. Youth debt, mastery, and self-esteem : class-stratified effects of indebtedness on self-concept. *Social Science Research* 40(3) : 727–741.

FEUQ (Fédération Etudiante Universitaire du Québec). 2011. L'endettement étudiant : état de lieux, déterminants et impacts. Québec : FEUQ, http://feuq.qc.ca/lendettement-etudiant/ (12.02.2012).

Gauthier, Madeleine. 1999. *La pouvreté chez les jeunes adult*es. Contribution présentée au sommet sur le Québec et les jeunes. Montréal, Québec.

Gauthier, Madeleine. 2003. *Regard sur la jeunesse au Québec.* Québec : Les presses de l'Université de Laval.

IRIS (Institut de recherche et d'information socio-économiques). 2012. L'endettement étudiant : un investissement rentable ? *Notes socioéconomiques*, 12 Mars 2012, http://www.iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/2012/03/Note-Endettement-web.pdf (05.05.2012).

Kaufmann, Jean-Claude. 2008. *L'entretien compréhensif.* Paris : Editorial Armand Colin.

Lachance, Marie, Pierre Beaudoin et Jean Robitaille. 2005. Les jeunes adultes québécois et le crédit. *Enfance, Familles, Générations* 2 : 114–131.

Langely, Paul. 2013. Equipping entrepreneurs : consuming and credit scores. *Consumption Markets and Culture* 17(5) : 448–467.

Lazarus, Jeanne. 2009. L'épreuve du crédit. *Sociétés Contemporaines* 76(4) :17–39.

Lazarus, Jeanne. 2012. *L'épreuve de l'argent : banques, banquiers, clients.* Paris : Calmann-Levy.

Lazzarato, Maurizzio. 2011. *La fabrique de l'homme endetté : essai sur la condition néolibérale.* Paris : Editons Amsterdan.

Lemay, Violaine. 2000. *Evaluation scolaire et justice sociale. Droit, éducation et société.* Québec : Editions du Renouveau pédagogique.

Lemay, Violaine. 2001. L'avènement historique du tri social en milieu scolaire : un impact douloureux pour l'enseignant contemporain. *Vie Pédagogique* 120 : 14–51.

Lemay, Violaine. 2010. Discrimination et interdisciplinarité : le cas de l'évaluation scolaire en théorie du droit. In *Discrimination : approche compréhensive et comparative*, dirigé par Antigone Mouchtouris. Perpignan : Presses de l'Université de Perpignan.

Lemay, Violaine et Marie-Neige Laperrière. 2012. Contestation étudiante et soubresauts étatiques : le printemps québécois sous une perspective droit et société. *Canadian Journal of Law and Society* 27(3) : 353–377

Luong, May. 2010. Les répercussions financières des prêts étudiants. *Perspectives, Statistique Canada n°* 75-001-x : 5–21.

Maheu, Louise. 2006. L'enseignement des sciences humaines dans le collègue et les universités. Université du Québec à Chicoutimi, http://bibliotheque.uqac.ca/ (11.04.2012).

Mahmud, Tayyab. 2012. Debt, discipline and the 99% : neoliberal political economy and the working classes. *Kentucky Law Journal*: 12–26.

Malcom, Lindsey E. et Alicia C. Dowd. 2012. The impact of undergraduate debt on the graduate school enrollment of STEM Baccalaureates. *The Review of Higher Education* 35(2) : 265–305.

Manning, Robert. 2000. *Credit Card Nation. The Consequences of America's Addiction to Credit.* New York : Basic Books.

Marron, Doncha. 2007. « Lending by numbers » : credit scoring and the constitution of risk within American consumer credit. *Economy and Society* 36(1) : 103–133.

Marron, Doncha. 2009. *Consumer Credit in the United States. A Sociological Perspective from the 19th Century to the Present.* New York: Palgrave, MacMillan.

Martin, Eric et Maxime Ouellet. 2011. *Université inc. : des mythes sur la hausse des frais de scolarité et l'économie du savoir.* Montréal : Lux éditeur.

Martuccelli, Danilo et François de Singly. 2012. *Les sociologies de l'individu.* Paris : Armand Colin.

MELS (Ministère de l'éducation du loisir et sport) et MES (Ministère de l'Enseignent supérieur). 2012. *Indicateurs de l'éducation. Edition 2012.* Québec : Ministère de l'éducation du loisir et sport, Ministère de l'Enseignent supérieur, http://www.mels.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/Indicateurs_educ_2012_webP.pdf (10.01.2012).

Noiseux, Yanik. 2012. Le travail atypique au Québec : les jeunes au cœur de la dynamique de précarisation par la centrifugation de l'emploi. *Revue multidisciplinaire sur l'emploi, le syndicalisme et le travail* 7(1) : 28–54.

Office de la protection du consommateur du Québec. 2011. Projet de loi n° 24 – Lutte contre le surendettement et modernisation des règles sur le crédit. Québec, http://www.opc.gouv.qc.ca/a-propos/loi-reglement/projet/#pl24 (12.02.12).

Paillé, Pierre et Alex Mucchielli. 2008. *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales.* 3e édition. Paris : Armand Colin.

Pérez-Roa, Lorena. 2015 (à paraître). Et si la dette privée était un problème de société ? Analyse critique de deux thèses populaires sur la compréhension du phénomène du surendettement chez les jeunes dans le contexte de la « révolution néolibérale ». *Revue nouvelles pratiques sociales* 26(2).

Posca, Julia. 2010. L'endettement forme la jeunesse. *Relations* 745 : 18–19.

Rocher, Guy. 1994. Structures et vie universitaire au Québec : analyse d'une (r)évolution. Pp. 275–280 in *Les hommes, leurs espaces et leurs aspirations : hommage à Paul-Henry Chombart de Lauwe*, ouvrage collectif. Paris : L'Harmattan.

Statistique Canada. 2011. Travail rémunéré et non rémunéré sur une période de trois générations. *L'emploi et le revenu en perspective* 3.

Union de consommateurs. 2005. *Les cartes de crédit et les jeunes : une combinaison fatale ?* Rapport final du projet présenté au Bureau de la consommation et de l'Industrie Canada. Montréal, Canada.

Zelizer, Viviana. 2005. *La signification sociale de l'argent.* Paris : Seuil.